

# Stage final et examen MEF2 2024

## Commission Nationale Apnée

**Le stage et l'examen est organisé par la Commission Nationale Apnée :**

- Du samedi 19 octobre à 9H00 au vendredi 25 octobre 2024 à 14H00.

**A la base Fédérale de LA GRAVIERE DU FORT**  
Rue de Lingolsheim 67810 Holtzheim.

- Le nombre de place est limité à 12 dans l'ordre de réception des dossiers complets.

Inscription obligatoire en ligne avant le **15 septembre 2024** avec ce lien :

[Inscription MEF2 2024](#)

Ou ce QR code :



### Conditions d'inscription au stage et examen final :

- Être titulaire d'une licence F.F.E.S.S.M. en cours de validité.
- Être titulaire du Monitorat-Entraîneur- Fédéral 1° d'apnée depuis au minimum 1an
- Être titulaire du permis côtier.
- Être en possession de la carte de RIFAA.
- Être en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'apnée CACI établi depuis moins de 1 an.
- Avoir suivi une formation de juge compétition apnée **et** participer à une compétition en tant que juge stagiaire ou compétiteur ou organisateur
- Avoir suivi dans l'ordre chronologique les étapes du cursus de formation en moins de 3 ans et pouvoir le justifier sur son carnet pédagogique.

. Le coût du stage est de 450 €, hébergement et repas compris.

. Le repas et l'arrivée sur place la veille au soir est compris dans le tarif.

. Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'abandon au cours du stage ou de l'examen.

. En cas de renoncement 1 mois avant le début du stage final ou de l'examen aucun frais d'inscription ne pourra être remboursé, sauf avis médical.